

Voir article dans LeDroit sur notre lettre sur le carrefour giratoire. Qu'en pensez-vous?

See the translated article that was published in LeDroit in reference to our letter to the Council on the roundabout.

Article dans LeDroit « **Une occasion manquée** » pour le carrefour giratoire du chemin Old Chelsea

par Ani-Rose Deschatelets, Le Droit, 14 septembre 2024 à 04h30

TRANSLATION FOLLOWS

Une association de résidents de Chelsea déplore un manque de consultation et d'ajustements dans la planification du carrefour giratoire qui sera bientôt construit sur le chemin d'Old Chelsea, à l'intersection du chemin de l'Hôtel de Ville.

Le conseil municipal de Chelsea a approuvé, mardi, une motion visant à demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et au promoteur du projet résidentiel Ruisseau Chelsea d'ajouter certaines exigences dans l'aménagement du carrefour giratoire, dont une traverse piétonnière avec des feux clignotants.

Le projet est dans les cartons depuis l'ancienne administration, en 2018, mais les travaux, qui doivent s'échelonner sur plusieurs semaines, doivent débuter sous peu.

«Imaginez-vous, on a un projet dans les cartons depuis des années, et c'est seulement là qu'on décide de passer une motion pour ajuster la sécurité», a déploré Jacques Michaud, président de l'Association des résident(e)s du district 2.

L'association de résidents déplore ce qu'elle qualifie de «manquements» du comité consultatif d'urbanisme et de développement durable, du conseil municipal de Chelsea et du MTMD dans la planification de cette intersection importante.

L'association demande à ce que les travaux soient repoussés de sorte que les «manquements» au niveau de la signalisation et à la sécurité, par exemple, soient ajoutés aux plans et devis du projet.

Pour M. Michaud, il s'agit avant tout d'une « opportunité manquée » de la municipalité et du ministère de bien faire le carrefour giratoire. « C'est comme si on faisait [la motion] pour bien paraître, a ajouté Jacques Michaud. On pense qu'il y aura d'autres carrefours le long du chemin Old Chelsea. On espère que ceux-là seront mieux planifiés. »

DU RESSORT DU MINISTÈRE?

L'Association des résident(e)s du district 2 assure avoir transmis ses doléances à la direction générale de Chelsea, aux élus, de même qu'au MTMD.

En entrevue avec Le Droit, le maire de Chelsea, Pierre Guénard, soutient ne pas avoir reçu le courriel envoyé à plusieurs de ses collègues. « À un moment donné, je ne peux

pas savoir ce qu'on me reproche si je [ne suis pas avisé]. C'est certain que je vais faire un suivi avec cette association-là », indique-t-il.

Le maire Guénard a soulevé ne pas comprendre que Chelsea passe pour le mauvais joueur dans l'histoire, « alors que ce n'est même pas du ressort de la municipalité. » « [Le chemin Old Chelsea] est un chemin qui est provincial, rappelle-t-il. Le développeur doit faire une étude de circulation qui est remise au ministère des Transports et le ministère indique ce qui doit être [installé]. »

Il rappelle que le projet de carrefour giratoire n'avait initialement aucun plan pour la mobilité active. « Ce que le précédent conseil a fait, c'est de discuter avec le ministère et le promoteur pour ajouter des pistes multifonctionnelles dans chacun des quatre cadrans du carrefour. [...] Alors quand on dit que la municipalité n'a rien fait, ce n'est pas vrai », assure-t-il.

Il précise que des traverses de piétons ont aussi été ajoutées. « On a fait des demandes auprès du ministère pour aussi abaisser la vitesse à 30 km/h parce qu'il y a une école à proximité, mais ça, c'est conditionnel à la construction du carrefour giratoire. »

Le Droit a demandé des précisions dans le dossier au ministère des Transports et de la Mobilité durable vendredi, qui a indiqué avoir besoin de plus de temps pour répondre précisément à la requête. Le MTMD a toutefois soutenu faire de la sécurité routière sa priorité.

«CRITIQUE» DU PROCESSUS

Bien qu'adoptée à l'unanimité mardi, la motion du conseil municipal au MTMD a tout de même fait sourciller le conseiller du district 2, Dominic Labrie, qui, à l'instar de Jacques Michaud, a déploré que la demande survienne à peine quelques jours avant le début des travaux du carrefour.

« Au niveau politique, je critique le processus, a soutenu le conseiller Labrie. Je ne comprends pas le conseil précédent et qu'on n'ait pas [été] saisi de cet enjeu-là avant d'approuver un carrefour giratoire. Le principal problème, d'après ce qu'on a vu, c'est le fait qu'il n'y aura pas de feu clignotant pour les piétons. [...] On va appuyer cette résolution-là, mais j'avoue que ça n'a aucune crédibilité d'arriver deux semaines avant les travaux et de demander au promoteur dont les équipes sont probablement toutes mobilisées. »

Pierre Guénard soutient que la motion de demande au MTMD a été effectuée dans les temps.

« Le conseiller du district 2 était déjà au fait, a-t-il soutenu. Mais il n'a jamais rien dit pour amener des pistes de solutions. Ce sont d'[autres conseillers] qui a amené la suggestion des feux clignotants. [...] On va continuer à discuter avec le ministère, mais il fait ce qu'il veut avec ses propres chemins. Certaines demandes ont été acceptées et ça a été de belles avancées, mais on essaie d'avoir la totale, avec les lumières de signalisation en plus. »

Article in LeDroit “A missed opportunity” for the Old Chelsea Road traffic circle

by Ani-Rose Deschatelets, Le Droit, September 14, 2024 at 04:30 am

A Chelsea residents' association deplores a lack of consultation and adjustments in the planning of the traffic circle soon to be built on Old Chelsea Road, at the intersection with chemin de l'Hôtel de Ville.

On Tuesday, Chelsea Municipal Council approved a motion to ask the Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) and the developer of the Ruisseau Chelsea residential project to add certain requirements to the design of the roundabout, including a pedestrian crossing with flashing lights.

The project has been on the drawing board since the previous administration in 2018, but work, scheduled to take several weeks, is due to begin shortly.

“Imagine, we've had a project in the works for years, and only now have we decided to pass a motion to adjust safety,” lamented Jacques Michaud, president of the Ward 2 Residents' Association.

The residents' association deplores what it describes as “shortcomings” on the part of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee, the Chelsea Municipal Council and MTMD in the planning of this important intersection.

The association is asking that the work be postponed so that the “shortcomings” in signage and safety, for example, can be added to the project plans and specifications.

For Mr. Michaud, this is above all a “missed opportunity” on the part of the municipality and the ministry to get the traffic circle right. It's as if we were making [the motion] to look good,” added Jacques Michaud. We think there will be other roundabouts along Old Chelsea Road. We hope those will be better planned.”

THE MINISTRY'S RESPONSIBILITY?

The Ward 2 Residents' Association assures us that it has forwarded its grievances to Chelsea's general management, elected officials and the MTMD.

In an interview with Le Droit, Chelsea mayor Pierre Guénard claims not to have received the e-mail sent to several of his colleagues. “At some point, I can't know what I'm being accused of if I [am not notified]. I'm definitely going to follow up with that association,” he says.

Mayor Guénard said he couldn't understand why Chelsea was the bad guy in the story, “when it's not even the municipality's responsibility.” “[Old Chelsea Road] is a provincial road,” he reminds us. The developer has to do a traffic study, which is given to the Ministry of Transport, and the ministry indicates what needs to be [installed].”

He recalls that the traffic circle project initially had no plan for active mobility. “What the previous council did was talk to the ministry and the developer about adding multifunctional lanes in each of the four quadrants of the roundabout. [...] So when people say that the municipality did nothing, it's not true,” he assures us.

Pedestrian crossings have also been added. "We've made requests to the ministry to also lower the speed to 30 km/h because there's a school nearby, but that's conditional on the traffic circle being built."

Le Droit asked the Ministère des Transports et de la Mobilité durable for further details on Friday, and they said they needed more time to respond to the request. However, the MTMD maintained that road safety was its priority.

"CRITICAL" OF THE PROCESS

Although adopted unanimously on Tuesday, the municipal council's motion to the MTMD still raised the eyebrows of Ward 2 Councillor Dominic Labrie, who, like Jacques Michaud, deplored the fact that the request came just days before the start of work on the intersection.

Politically, I'm critical of the process," said Councillor Labrie. I don't understand why the previous council didn't deal with this issue before approving a traffic circle. The main problem, from what we've seen, is that there won't be a flashing light for pedestrians. [...] We will support this resolution, but I must admit that it has no credibility to arrive two weeks before construction and ask the developer whose teams are probably all mobilized."

Pierre Guénard maintains that the request to MTMD was made in good time.

The Ward 2 councillor was already aware of the situation," he says. But he never said anything to suggest solutions. It was [other councillors] who suggested the flashing lights. [...] We'll continue to talk to the ministry, but they'll do what they want with their own ways. Some requests have been accepted and that's been good progress, but we're trying to get the full package, with signal lights as well."